

LE PROLOGUE DU "CHEVALIER DE LA CHARRETE" :
UNE CLEF POUR L'INTERPRETATION DU ROMAN ? *

Il est une opinion couramment répandue selon laquelle le *Chevalier de la Charrete* serait un roman de qualité médiocre; mal composé, plein d'obscurités, confus, fabriqué d'épisodes manquant de lien entre eux, *Lancelot* passe pour la moins réussie des oeuvres de Chrétien de Troyes (1). Ces défauts sont imputés partiellement à Godefroi de Leigni, qui, avec l'assentiment de Chrétien, a terminé le roman (v. 7102-7107 de l'éd. Roques), mais qui n'aurait pas pu "unifier à la fin du récit les nombreux fils de l'action" (2). Généralement, l'abandon du roman par Chrétien et les obscurités qui s'y rencontrent sont attribués à une cause commune: la conception de l'amour que la comtesse de Champagne aurait imposée à l'auteur lui aurait répugné (3); c'est pourquoi il aurait écrit à contrecœur. Ce manque d'entrain permettrait de justifier certaines faiblesses de composition, ainsi que l'achèvement de l'oeuvre par un collaborateur (4). Enfin, contrairement aux autres romans de Chrétien, *Lancelot* serait "l'illustration la plus complète et la plus absolue de l'idéologie amoureuse des troubadours" (5). Et en effet, nous croyons que les amours illicites de Lancelot et de Guenièvre se trouvent au coeur même de ce "transfert de la fin'amor des troubadours dans un roman d'aventures chevaleresques" (6).

Etant donné que le début d'un roman conditionne à la fois l'attitude du lecteur et la tonalité de l'oeuvre (7), nous nous sommes demandé si le prologue de *Lancelot* ne pourrait pas nous indiquer une piste et nous suggérer une lecture particulière des passages se rapportant à l'amour entre Lancelot et Guenièvre.

*

* *

Dès l'abord, les nombreux commentaires du prologue offrent une particularité déconcertante: il n'y a que la moitié environ du texte qui ait occupé les critiques, les v. 1-6 et 21-29 (8). Le dernier article de J. Rychner reflète bien leur attitude commune vis-à-vis des v. 7-20: lorsqu'il veut terminer la discussion qui l'a opposé à J. Frappier, il écrit: "Pour la commodité du lecteur, je reproduis les vers qui sont l'objet

de la discussion" (9), et il cite en remplaçant les v. 4-20 par du pointillé (p. 263)! J. Frappier, lui, tient ces vers pour un "petit développement laudatif commencé au premier vers" (10). Une telle mutilation permet-elle encore une interprétation sérieuse?

STRUCTURE GENERALE

Puis que ma dame de Chanpaigne
 vialt que romans a feire anpraigne,
 je l'anprendrai molt volentiers,
 4 come cil qui est suens antiers
 de quan qu'il puet el monde feire,
 sanz rien de losange avant treire ;
 mes tex s'an poïst antremetre
 8 qui li volsist losenge metre,
 si deïst, et jel tesmoignasse,
 que ce est la dame qui passe
 totes celes qui sont vivanz,
 12 si con li funs passe les vanz
 qui vante en mai ou en avril.
 Par foi, je ne sui mie cil
 qui vuelle losangier sa dame ;
 16 dirai je : "Tant com une jame
 vaut de pelles et de sardines,
 vaut la contesse de reïnes ?"
 Naie voir ; je n'en dirai rien,
 20 s'est il voirs maleoit gré mien ;
 Mes tant dirai ge que mialz oeuvre
 ses comandemanz an ceste oeuvre
 que sans ne painne que g'i mete.
 24 Del CHEVALIER DE LA CHARRETE
 comance Crestïens son livre ;
 matiere et san li done et livre
 la contesse, et il s'antremet
 28 de panser, que gueres n'i met
 fors sa painne et s'antancïon. (11)

La caractéristique la plus évidente du prologue saute aux yeux: trois

comparaisons impliquant un jugement de valeur en assurent l'unité. Les deux premières sont attribuées à un *losengier*, à un flatteur (v. 7-8 et 14-15), la troisième est pleinement assumée par l'auteur (v. 21-23). Afin d'illustrer la différence entre lui, poète sincère (*sanz rien de losange avant treire*, v. 6) et tel autre, flagorneur, Chrétien présente deux comparaisons excessives, imputées à un *losengier*. Les v. 7-20 y sont consacrés. Ce n'est qu'au v. 21 que Chrétien semble en revenir à son propos. Mais les trois comparaisons n'en sont pas moins liées, ce qui se remarque d'abord au niveau formel: *si deïst* (v. 9), *dirai je...*? (v. 16), *Mes tant dirai ge* (v. 21).

Puisque les deux premières comparaisons sont censées reproduire les paroles d'un *losengier*, flatteur et, partant, menteur, il faut chercher à y déceler l'imposture, ce que nous ne pouvons faire que par rapport à une réalité extra-textuelle.

Soit donc l'échelle des valeurs du *losengier* :

v. 10-13

dame > *totes celes vivanz*

funs > *vanz*

v. 16-18

jame > *pelles et sardines*

contesse > *reïnes*

Une complication s'y ajoute: Chrétien se défend de procéder comme le ferait un flatteur (v. 6), mais présente en même temps un spécimen de ses techniques; *si deïst* (v. 9) devrait donc introduire une flatterie. Or, surprise ! au lieu de désavouer l'hypocrite, Chrétien se porterait garant de la vérité de ses paroles: *et jel tesmoignasse* (v. 9) (12). Suit un nouveau démenti formel: "Je ne suis pas un flatteur" (v. 14-15), et pourtant, ce que dit celui-ci est "vrai" (v. 19-20). C'est là pour le moins un raisonnement curieux. Si les démentis formels de Chrétien (v. 6, v. 14-15) se trouvent niés par son adhésion sans réserves à la *losenge* (v. 9, v. 20), comment pouvons-nous sortir de ce noeud inextricable, sinon en concluant que ce *losengier*, c'est Chrétien lui-même? Si c'est bien vrai, les v. 6 et 14-15 présentent deux cas intéressants de dénégation. Puisque la "négarion du langage traduit une affirmation du sentiment intime" (13), le v. 6, *sanz rien de losange avant treire*, et les v. 14-15, *Par foi, je ne sui mie cil qui vuelle losangier sa dame*, seront renversés en leur contraire.

Si flagornerie et louange sincère ne se différencient plus, si le poète loyal ne se distingue plus de l'hypocrite, la troisième comparaison (v. 21-23) et l'incipit qui suit (v. 24-29) deviennent à leur tour suspects, comme nous le verrons plus loin, après examen des deux autres passages selon un ordre de difficulté croissante.

"TANT COM UNE JAME..." (v. 16-18)

Ce n'est évidemment pas dans le seul prologue de *Lancelot* que Chrétien se sert des noms de pierres précieuses. Un survol des glossaires de ses cinq grands romans (14) nous fournit dix noms : *amétite*, *crisolite*, *escharboncle*, *esmeraude*, *jagonce*, *jame*, *pelle*, *sardine*, *rubis*, *topace*; mais l'inventaire se réduit en fin de compte à huit pierres différentes, car, d'une part, *escharboncle* et *rubis* désignent la même pierre (15), et d'autre part, *jame* est un terme générique. Or, ces huit pierres se caractérisent par leur appartenance commune à la tradition biblique (16). La *sardine*, la *topace*, l'*esmeraude*, l'*escharboncle*, l'*ametite* et la *crisolite* figurent parmi les douze pierres du pectoral d'Aaron (*Exode* XXVIII, 17-21 et XXXIX, 10-13). Dans *Ezéchiel*, XXVIII, 13, les mêmes pierres, sauf l'*ametite*, servent à énumérer les richesses du roi de Tyr. La *sardine* et l'*esmeraude* interviennent dans la scène où saint Jean voit un trône dans le ciel (*Apocalypse* IV, 3). Enfin, l'*esmeraude*, la *sardine*, la *crisolite*, la *topace*, la *jagonce* et l'*ametite* se trouvent aux assises de la Jérusalem céleste (*Apocalypse* XXI, 18-20). Dans le même passage, les douze portes de la ville sont douze *pelles* (*Apocalypse* XXI, 21). Si toutes les pierres que Chrétien fait intervenir dans ses romans sont parmi les plus prestigieuses de la Bible, c'est que l'auteur en connaissait très bien le symbolisme typiquement chrétien qui se retrouve dans les lapidaires. Si ceux-ci sont influencés par plusieurs traditions, c'est à la composante chrétienne que nous devons accorder le plus de poids.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que Chrétien ait connu des lapidaires, ne fût-ce déjà par le truchement de l'école. Aux v. 599-686 du poème didactique *Laborintus*, Evrard l'Allemand énumère une série d'auteurs scolaires du moyen âge. Les v. 651-652, *Naturas lapidum varias variosque colores Qui ponit, lapidum non sapit ille metro*, ont été interprétés par Edmond Faral comme renvoyant à "la rédaction en vers, attribuée à Marbode de la lettre d'Evax (17), interprétation à laquelle souscrit E. R. Curtius (18). Même si ce passage du *Laborintus*, un ouvrage bien postérieur à Chrétien, ne renvoyait pas nécessairement au *Livre des pierres* de Marbode, il est certain qu'un lapidaire figurait parmi les livres scolaires médiévaux.

Venons-en aux v. 16-18, où l'on ne saurait préciser la valeur respective des différentes pierres en faisant abstraction de l'autre membre de la comparaison. Or, la première chose qui saute aux yeux, c'est l'inversion de la hiérarchie comtesse-reines. Point n'est besoin de rappeler qu'en bonne logique, la reine l'emporte sur la comtesse. C'est un premier décalage, facilement discernable, par rapport à la réalité extra-textuelle. Mais il y a davantage, et c'est ici que les problèmes surgissent: ni le

sens de *jame*, *pelle* et *sardine*, ni leur "hiérarchie" au moyen âge n'ont été bien établis jusqu'à présent.

JAME

Bien que TL et G (19) soient unanimes à proposer la seule acception de "pierre précieuse", au glossaire de son édition, M. Roques traduit *jame* par "diamant". J. Frappier adopte tantôt l'une, tantôt l'autre solution: dans la première édition de sa traduction, "diamant" (p. 19), dans la deuxième et dans l'article sur le prologue, "pierre précieuse" (p. 27 et 338 resp.).

Les ouvrages sur les lapidaires de Pannier, de Meyer, de Studer et Evans, de Baisier, de Mourin et de Riddle (20) ne présentent aucun développement consacré à une pierre précieuse spécifique qui s'appellerait *jame*. En revanche, ils indiquent qu'en ancien français – comme en français moderne – *gemme/jame* est un terme générique et non pas spécifique. En guise d'exemple, voici quelques vers de la *Première version française du lapidaire de Marbode* (première moitié du XII^{ème} s.). Parlant de l'*āimant* (= diamant), l'auteur nous dit que:

*Par fer ne par fou n'iert ovree,
S'en sanc de buc chiald n'est tempree ;*
55 *L'om l'i moile tan com est chialz,
Pois la depece l'om o mailz
Sur enclume, e des pieccettes
Ki en esclatent agüettes
Les altres gemmes sunt talliees*
60 *Et gentement aparelliees. (21)*

Comment certains en arrivent-ils alors à identifier la *jame* au diamant? En dépit du contexte, J. Rychner tente de voir dans les comparaisons une louange assez naïve, perdant ainsi de vue que Chrétien les avance comme des spécimens de flatteries incongrues, imputables à un flagorneur, mais auxquelles il souscrit. En conséquence, Rychner va éliminer l'incongruité des propos, signalée par les difficultés de lecture, pour en arriver à une louange possible.

Afin de lever l'ambiguïté du contexte dans lequel apparaît *jame*, ce critique a proposé une autre acception. Au pluriel, *jame* signifierait "pierre précieuse", mais au singulier, une *jame* serait "cette chose précieuse qui l'emporte sur d'autres objets plus vils" (22). Mais les exemples mêmes que Rychner prend à témoin (23) révèlent que cette acception est limitée à deux cas précis: soit une "non-pierre précieuse" est comparée à la *jame*, soit une femme est assimilée à une *jame*, par le biais d'un emploi figuré. Nous en trouvons un exemple significatif dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon,

ouvrage écrit vers 1121, et dont voici les premiers vers:

PHILIPPES de taiün
En franceise raisun
At estrait Bestiaire,
Un livre de gramaire,
 5 *Pur l'onur d'une geme*
Ki mult est bele feme
E est curteise e sage,
De bones murs e large :
Aaliz est numee,
 10 *Reïne est corunee,... (24)*

Les vers suivants d'Erec combinent les deux contextes types qui s'accommodent de l'acception proposée par Rychner:

2410 *Mes aussi con la clere jame*
Reluist dessor le bis chaillo,
Et la rose sor le pavo:
Aussi iere Enide plus bele
Que nule dame ne pucele
 2415 *Qui fust trovee an tot le monde,... (25)*

Le prologue de *Lancelot* fournirait un exemple parallèle au précédent, si, à l'instar du *chaillo*, les *pelles* et *sardines* n'étaient pas des pierres précieuses. Dans les pages suivantes, nous aurons vite fait de démontrer le contraire. Il s'ensuit qu'il faut renoncer à l'abstraction que propose Rychner pour en revenir au sens premier.

Une objection pratique à l'hypothèse de J. Rychner, c'est la difficulté de traduire *jame*. De là sans doute l'idée, née de sa définition abstraite, que la *jame* ne désignerait plus que "les pierres les plus limpides et les plus précieuses, par opposition à celles qui ne sont que translucides ou même opaques" (26). Cette définition, basée sur une classification moderne, nous achemine, pourquoi pas? vers le diamant. C'est la traduction que proposent Roques, et Frappier dans sa première édition. Mais voilà une erreur et une infidélité au texte, car aucun lapidaire n'identifie la *jame* au diamant, celui-ci portant les noms de *aīmant*, *adamas*, *diamant*, *diamant*, etc.

Dans un contexte comme le nôtre, *jame* ne peut signifier que "gemme". C'est un terme générique englobant toutes les pierres précieuses. Par conséquent, son référent n'a, a priori, aucune valeur spécifique là où des pierres précieuses sont comparées entre elles. Afin de rendre la comparaison 16-18 intelligible, certains ont voulu interpréter la *jame* comme très précieuse et les *pelles* et *sardines* comme dénuées de valeur, mais

d'après nos recherches, nous nous acheminons vers une valorisation inverse, qui finira par mettre à nu la supercherie du *losengier*.

PELLE

Avant les questions de sens ou de signification, il faut se pencher sur l'établissement du texte. Foerster a toujours adopté la leçon *pelles* ; *pailles* apparaît dans son appareil critique, mais comme leçon isolée. C'est pourtant cette dernière qu'a préférée Roques. Après avoir suivi Roques, J. Frappier a rejeté la leçon de Guiot dans la deuxième édition de sa traduction (p. 19). Pour nous, cette *paille* ne saurait être qu'une fausse piste. Roques avait traduit par "pierres, cabochons" (p. 238) et Frappier avait initialement adopté cette solution: "Autant de cabochons et de sardoines vaut un diamant, autant de reines vaut la comtesse" (1^e éd., p. 19). "*All polished stones were cabochons in the twelfth century*" note U.T. Holmes, Jr. (27), ce qui nous enseigne que Roques a choisi une traduction trop vague dans un contexte où abondent des termes précis, puisque rares. Rappelons encore que Roques refuse de voir dans les v. 16-18 une inadéquation par rapport aux valeurs extra-textuelles, ce qui l'avait amené à traduire erronément *jame* par *diamant*. Inutile de dire, enfin, que la graphie *paille* ne peut renvoyer à aucune pierre précieuse. Il dénote bien quelques référents "de valeur" (V. TL et G), mais comment rapprocher une pierre précieuse d'une étoffe de grande valeur ou d'un manteau de cette étoffe? Même un *losengier* y perdrait le fil de ses pensées! Puisque la *jame* et la *sardine* appartiennent à un même ordre d'idées, rien de plus simple que de rester dans cet ensemble en adoptant la leçon *pelles*, variante de *perles*.

Dans la deuxième édition de sa traduction, ainsi que dans son article sur le prologue, J. Frappier traduit les v. 16-18 tout différemment: "Autant de perles et de sardoines vaut une pierre précieuse, autant de reines vaut la comtesse" (p. 27 et 338 resp.). Foerster, quant à lui, note fort justement dans ses *Anmerkungen* : "(...) *Perle und Sard (...) sind hier als minderwertige Schmuckgegenstände angeführt*" (p. 362). L'éditeur allemand a bien vu que le flatteur présente la *pelle* et la *sardine* comme moins précieuses que la *jame*. Reste à vérifier si quelque tradition médiévale tenait la perle et la sarde (28) pour des *minderwertige Schmuckgegenstände*. C'est ce que nous allons examiner à l'aide des lapidaires. Nous consulterons successivement le lapidaire latin de Marbode, les lapidaires français d'inspiration non chrétienne et quelques ouvrages médiévaux d'inspiration chrétienne.

Dans le *De lapidibus* de Marbode, les vertus de la perle sont assez minces. Le seul v. 630 y est consacré: "*Cujus ad ornatum laudatur candida forma*". Cependant, l'éditeur signale que des auteurs postérieurs à Marbode attribueront de nombreuses vertus médicinales à la perle (29).

Trois lapidaires français d'inspiration non chrétienne dotent la perle de

vertus médicinales. Il s'agit de la *Première version française du lapidaire de Marbode* (30), du *Premier lapidaire anglo-normand en prose* (milieu du XII^{ème} s.) (31) et du *Lapidaire du ms. Chantilly 699* (XIV^{ème} s.) (32). Seule la *Version de Cambridge du lapidaire de Marbode* (XIII^{ème} s.) (33) n'attribue aucune valeur spécifique à la perle. Nous croyons hors de propos l'examen minutieux de ces vertus. Une remarque s'impose encore au sujet du *ms. Chantilly 699*, qui présente les gemmes en ordre décroissant de valeur (34). Vient en tête le *rubis-escarbocle*, en second lieu le *diamant*, etc. Or, il est important de noter que la *perle* vient à la douzième place et la *sardone* à la seizième, mais que nulle part, on ne retrouve la *jame* parmi les vingt-cinq pierres traitées. D'une part, ce texte confirme que la *jame* n'était pas une pierre précieuse spécifique et, d'autre part, il témoigne que la *perle* n'était pas une pierre sans valeur.

Parmi les lapidaires d'inspiration chrétienne, il n'y a guère que le *Lapidaire apocalyptique* de Philippe de Thaon (avant 1130) (35) à traiter de la *perle*, et encore ne lui consacre-t-il que deux vers. Or, dans son *Bestiaire*, le même auteur ne lui accorde pas moins de 150 v. (v. 3009-3168). Le message de ce texte est on ne peut plus clair: la *perle* (*union*) est la plus précieuse de toutes les pierres! A titre d'exemple, citons les v. suivants de l'édition Walberg:

- 3010 *D'une piere voi cumencier
 Ki de tutes est fundemenz,
 Lumierë e maintenemenz ;
 De ceste piere voil traitier,
 or i seit Deus al cumencier !*
- 3015 *UNION AT NUM ceste piere,
 Nule ne pot estre plus chiere :
 (...)
 Union est Perë e Fiz,
 Union est Sainz Espiriz,*
- 3165 *Union est cumencemenz,
 Union est definemenz,
 Union est alpha e w.*

Dans la Bible, la *perle* jouit à chaque occurrence d'une place d'honneur. Deux exemples suffisent pour illustrer la grande estime dont elle bénéficie: dans *Matthieu* XIII, 45-46, elle figure le Royaume des cieux; dans *l'Apocalypse* XXI, 21, les douze portes de la Jérusalem céleste sont douze perles.

Bref, deux traditions, différentes certes, mais non contradictoires, accordent à la perle une valeur spécifique. Dans le texte latin de Marbode, la *perle* n'a de valeur que comme ornement. Une partie de la tradition non chrétienne en ancien français lui accorde des vertus médicinales spécifiques. Si les lapidaires chrétiens ne lui réservent pas de place importante, le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, ainsi que quelques passages de la Bible, témoignent de son extrême valeur dans la pensée chrétienne. Contrairement à la *jame*, la *perle* est donc une pierre précieuse particulière, à laquelle la tradition confère des valeurs spécifiques allant jusqu'à la suprématie sur toutes les gemmes.

SARDINE

Les problèmes ardues que pose la *sardine* se concentrent autour de deux questions: tout d'abord, les valeurs que lui accordent les diverses traditions sont contradictoires; ensuite, alors que la majorité des lapidaires distinguent nettement la *sardine* de la *sardoine*, presque tous les éditeurs, traducteurs et commentateurs modernes les confondent au détriment de la *sardine* (36).

Le FEW (37) mentionne la *sardine* comme dérivé de *sarda* "edelstein, sard; karneol". Les étymons directs de *sardine*, à savoir *sardinus* et *sardius*, remontent aux premiers siècles de notre ère et sont attestés pour la première fois dans la Vulgate. Dans l'Exode XXVIII, 17 et XXXIX, 10, le *sardius* figure tout premier dans l'énumération des pierreries composant la garniture adaptée au pectoral d'Aaron. Dans Ezéchiel XXVIII, 13, le *sardius* apparaît encore à la première place dans la série des pierres précieuses dont était couvert le roi de Tyr. Dans l'Apocalypse IV, 3, celui qui était assis sur le trône de Dieu avait un aspect semblable à la pierre de *sardinus*. Finalement, dans l'Apocalypse XXI, 20, le *sardinus* est sixième des pierres précieuses qui servent d'ornement aux pierres fondamentales du mur de la Jérusalem céleste. Dans cet inventaire, le *sardonix* apparaît en cinquième lieu.

Dans un premier temps, tournons-nous vers les lapidaires afin de savoir comment ils ont distingué la *sardine* de la *sardoine*, et comment on peut traduire *sardine* en français moderne. Dans un deuxième temps, nous essayerons de trouver quelles vertus étaient attribuées à la *sardine*.

Le *De lapidibus* de Marbode distingue *sardonix* de *sardius* (38). Dès lors, les lapidaires français d'inspiration non chrétienne feront vraisemblablement de même. Et en effet, *sardonix* est traduit systématiquement par *sardoine* ou par quelque variante

graphique comme *sardonies*, alors que *sardius* (ou *sardinus*) l'est tout aussi constamment par *sarde* ou *sardine*. Pour le découvrir, il suffit de contrôler le début des chapitres *sardoine* et *sardine*, où est d'ailleurs rappelé le nom latin de la pierre.

Parmi les neuf lapidaires d'inspiration non chrétienne qui traitent d'une de ces pierres ou des deux, six traitent de l'une et de l'autre: la *Première version française du lapidaire de Marbode* (39), l'*Adaptation anglo-normande de la "première version française" du lapidaire de Marbode* (40) (pas avant le milieu du XIII^{ème} s.), le *Premier lapidaire anglo-normand en prose* (41), la *Version de Cambridge du lapidaire de Marbode* (42), le *Lapidaire de Modène* (43) (composé après la "première version française") et le *Lapidaire de Berne* (44) (ms. du début du XIV^{ème} s.). Trois autres n'ont qu'un chapitre *sardoine* : le *Second lapidaire anglo-normand en prose* (45) (mss. de la seconde moitié du XIII^{ème} et du XIV^{ème} s.), le *Troisième lapidaire anglo-normand en prose* (46) (ms. de la fin du XIII^{ème} s.) et le *Lapidaire du ms. Chantilly 699* (47).

Parmi les lapidaires d'inspiration chrétienne qui présentent un chapitre sur la *sardoine* ou la *sardine*, deux prennent soin de les distinguer: le *Lapidaire apocalyptique* (48) et le *Lapidaire en vers d'origine chrétienne* (49) (second quart du XIII^{ème} s.).

Au total, les deux tiers des lapidaires dont il est question distinguent la *sardoine* de la *sardine*. Tous ceux qui les confondent sont plutôt tardifs. Inversement, pour tous les lapidaires contemporains ou antérieurs à Chrétien de Troyes, *sardine* et *sardoine* sont deux pierres distinctes.

Une question annexe qui se pose est celle de la traduction de *sardine* en français moderne. P. Meyer écrit en note: "*Sardine* est le *sardius* de Marbode, le *sardius lapis* de l'antiquité, qui a été rendu en français par *sarde*, voir Littré" (50). En d'autres termes, l'ancien français *sardoine* (lat. *sardonyx*) est conservé en français moderne; de *sardine* et *sarde* (lat. *sardinus/sardius*), seul le second a survécu. Puisque ce terme est tombé en désuétude, il est compréhensible que Roques et Frappier ont recouru à *sardoine*, morphologiquement proche de *sardine*. De là à croire que, dans l'ancienne langue, *sardine* et *sardoine* n'étaient que deux noms différents pour une seule et même pierre, il n'y a qu'un pas à franchir. C'est ainsi que, dans un compte rendu paru dans *Le Moyen Age* 87, Jean-Charles Payen reproche aux éditeurs Ian Short et Brian Merrilees de *Benedeit. The Anglo-Norman voyage of Saint Brendan*, d'avoir fait "la distinction entre *sardoine* et *sardine*, alors que, de toute évidence, il s'agit de la même pierre précieuse" (p. 502). Eu égard à la tradition du XII^{ème} s., les deux éditeurs ont vu juste.

Si, à la rigueur, on peut s'accommoder en français moderne de la traduction *sardoine*, celle-ci ne devrait pas faire oublier que, selon les cas, elle rend deux réalités médiévales différentes. Les choses étaient bien moins compliquées pour les auteurs des lapidaires, qui pouvaient traduire *sardius* - *sardinus* par *sarde-sardine*, et *sardonix* par *sardoine*, comme en témoigne ce passage du *Lapidaire en vers d'origine chrétienne* :

Sains Jehans vit tout a loisir
 1364 Jaspe premierement gesir
 Ou fondement dou vrai regne ;
 Saphyrs après la premerainne
 Fut veüs, et puis calcydoines,
 1368 L'esmeraude, et puis li sardoines ;
 Après le sardoine le sarde
 Vit sains Jehans, bien s'em prist garde (51)

Le moment est venu de relever les vertus attribuées à la *sardine-sarde*. Selon le *De lapidibus*, le *sardius*, qui est la *plus vile* des gemmes (*inter gemmas vilissimus*), n'a qu'une seule vertu: contrecarrer la nuisance de l'*onix* (52). Dans deux commentaires des douze pierres de l'*Apocalypse*, le même Marbode associe les vertus du *sardius* aux souffrances des martyrs, voire au mystère de la croix (53). Enfin, son *Lapidaire médical* en prose mentionne le *sardius* comme un remède contre les sortilèges et les maléfices (54).

Parmi les lapidaires français d'inspiration non chrétienne, la *Première version française du lapidaire de Marbode* n'apporte rien de neuf par rapport au *De lapidibus*; seules quelques vertus médicinales y sont ajoutées (55). Dans l'*Adaptation anglo-normande de la "première version française" du lapidaire de Marbode*, la *sardine* apparaît à deux reprises (56). Ses vertus médicinales et son influence sur le caractère de ceux qui la possèdent occupent tout le chapitre qui lui est consacré (v. 477-484); aux v. 47-52, la *sardine* figure à la dixième place dans une énumération des douze pierres considérées comme les plus précieuses, ce qui rend bien compte du mélange des diverses traditions au sein d'un seul et même ouvrage. C'est encore à deux endroits différents qu'on retrouve la *sardine* dans le *Premier lapidaire anglo-normand en prose*. Tout en rappelant les caractéristiques du *sardius* dans *De lapidibus* et en énumérant quelques vertus médicinales, le chapitre *sardine* affirme que la pierre *n'ad nule vertud fors la bealté*; le dernier chapitre énumère les *doze pieres auctorizees* (57), en l'occurrence les douze pierres de l'*Apocalypse*. Les trois derniers lapidaires ne font que reprendre et amplifier les données sur le *sardius* dans le *De lapidibus* : la *Version de Cambridge du lapidaire de Marbode* (58), le *Lapidaire de Modène* (59) et le *Lapidaire de Berne* (60).

Trois ouvrages d'inspiration chrétienne accordent à la *sardine* une grande importance. Dans le *Lapidaire apocalyptique*, il s'agit surtout de valeurs morales que la pierre transmettrait à celui qui la porte chastement. De plus, on peut noter une référence implicite au mystère de la croix (61). Le *Lapidaire en vers d'origine chrétienne* traite de la *sarde* en tant que première pierre du pectoral d'Aaron et en tant que sixième de l'*Apocalypse*. A côté des vertus morales déjà mentionnées, la *sarde* serait également une sorte de sauvegarde pour le voyageur (62). Enfin, le *Bestiaire*, dans un chapitre intitulé *Duze pierres*, reprend les pierres de l'*Apocalypse* et ajoute un bref commentaire (63).

Cinq types de valeurs ou de vertus sont attribuées à la *sardine*; elles sont à caractériser de la façon suivante: "De lapidibus": la *sardine* est la plus vile des gemmes et sa seule qualité consiste à contrecarrer l'onix; "martyrs": la pierre sert à évoquer les souffrances du Christ et des martyrs; - "Apocalypse": la pierre est traitée comme appartenant à l'énumération dans *Apocalypse XXI*, 18-20; - "médicinal": elle possède des vertus médicinales, et - "moral": elle a une influence bénéfique sur le caractère de celui qui la possède. Le tableau indique dans quels ouvrages telle ou telle vertu se trouve développée:

	"De lapidibus"	"martyrs"	"Apocalypse"	"médicinal"	"moral"
1	x			x	
2			x	x	x
3	x		x	x	
4	x				
5	x				
6	x				
7		x	x		x
8		x	x		x
9		x	x		

1 = Première version française du lapidaire de Marbode ; 2 = Adaptation anglo-normande de la "première version française" du lapidaire de Marbode ; 3 = Premier lapidaire anglo normand en prose ; 4 = Version de Cambridge du lapidaire de Marbode ; 5 = Lapidaire de Modène ; 6 = Lapidaire de Berne ; 7 = Lapidaire apocalyptique ; 8 = Lapidaire en vers d'origine chrétienne ; 9 = Bestiaire

Cette distribution rend compte de l'interpénétration des diverses traditions au sein des lapidaires en ancien français. Ceux d'inspiration non chrétienne, à une exception près, se caractérisent tous par la référence au *De lapidibus*, absente dans ceux à prédominance chrétienne. En revanche, il n'y a que ces derniers à établir le rapport - basé sur une affinité de couleur - entre la *sardine* et les martyrs. Les vertus médicinales n'apparaissent que dans le premier groupe. Enfin, on aperçoit l'enchevêtrement des traditions dans la référence aux valeurs morales que représente la *sardine* et dans le renvoi à l'*Apocalypse*.

Quelle que soit la tradition envisagée, jamais la *sardine* n'est inférieure à la *jame*: selon Marbode, bien que "la plus vile des gemmes", la *sardine* n'est pas sans vertus. Ailleurs, elle est porteuse de valeurs morales et possède des qualités médicinales. Dans la Vulgate, l'étymon de *sardine* apparaît dans trois énumérations différentes de pierres très précieuses; à deux reprises, elle figure en tout premier lieu, la troisième fois en sixième lieu. Les ouvrages d'inspiration chrétienne suivent la Bible en accordant à la *sardine* une place d'élection.

Tels sont les résultats de ce survol des lapidaires. Jean Rychner, lui, n'en cite qu'un seul, la *Première version française du lapidaire de Marbode*, où, effectivement, on trouve que la *sardine* "n'a vertu granment" (64). Mais n'oublions pas que ce critique fait tout son possible, d'une part pour attribuer à la *jame* des significations dont, de toute évidence, elle était dénuée, et d'autre part pour présenter la *pelle* et la *sardine* comme pierres sans valeur. Mais nous avons démontré, nous semble-t-il, que la tradition des lapidaires est trop complexe pour ne s'appuyer que sur un seul d'entre eux, fût-ce le *De lapidibus*. Bien au contraire, étant donné l'emploi que Chrétien fait des pierres précieuses en général, il faudrait accorder le plus grand crédit aux ouvrages d'inspiration chrétienne, où la *sardine* compte parmi les pierres les plus précieuses. Et encore, si jamais la *sardine* était la *plus vile des gemmes*, dans la comparaison 16-18, la *jame* surpasserait une pierre de peu de valeur, ce qui ne fait évidemment pas ressortir ses qualités extraordinaires, c'est-à-dire celles de la comtesse. De surcroît, cette interprétation assimilerait les reines à la *plus vile des gemmes*... Peut-on s'imaginer plus grande muflerie?

Cette vue se heurte donc à tant de problèmes qu'elle nous paraît assez invraisemblable. Dès lors, nous sommes tenté d'avancer une autre lecture: si la *sardine* est vraiment la *plus vile des gemmes*, logiquement *sardine* et *jame* se valent; pour *vile* qu'elle soit, la *sardine* n'en reste pas moins une pierre précieuse! Or, la comparaison n'oppose pas une seule *sardine* à une seule *jame*, mais plutôt une seule *jame* à des *pelles*

et des *sardines*. Si équivalence il y a entre *jame* et *sardine*, déjà le pluriel de cette dernière doit faire pencher la balance en faveur de la dernière. En outre, la valeur des *pelles* - au pluriel - doit être ajoutée à celle des *sardines*. Et nous croyons avoir démontré que, mince ou très considérable, la valeur spécifique de la *pelle* est réelle.

Revenons-en maintenant à la comparaison 16-18. Le *losengier* avait avancé l'échelle des valeurs suivante:

<i>jame</i>	>	<i>pelles et sardines</i>
<i>contesse</i>	>	<i>reïnes</i>

Or, la réalité médiévale était toute différente. S'il est un truisme de dire que, dans la hiérarchie, la reine l'emporte sur la comtesse, il est plus important de reconnaître que, de quelque tradition que se soit inspiré Chrétien, le dénominateur commun des gemmes ne l'emporte jamais sur un nombre indéfini de deux pierres précieuses bien spécifiques, auxquelles étaient attribuées maintes valeurs positives. Il en résulte que l'échelle des valeurs médiévale renverse celle de l'hypocrite:

<i>pelles et sardines</i>	>	<i>jame</i>
<i>reïnes</i>	>	<i>contesse</i>

A la lumière de cette discordance, il faudra reconsidérer tout le prologue, ce que nous ferons après avoir regardé de plus près la comparaison 10-13. De toute façon, le procédé mis en oeuvre par Chrétien est un procédé d'ironie, dans le sens le plus classique: "l'expression de quelque chose par son contraire" (65). Soulignons encore que la comtesse est comparée à une pierre précieuse spécifique *fictive*! Toutes ces constatations font état de la supercherie du flatteur.

"SI CON LI FUNS..." (v. 10-13)

Selon tel *losengier*, la comtesse de Champagne l'emporte sur toutes les autres dames vivantes, tout comme *li funs* qui souffle en mai ou en avril, l'emporte sur les *vanz*. Si la dame est comparée à *li funs*, un vent superlatif pour ainsi dire, les autres dames ne sont assimilées qu'à des *vanz* quelconques. La symétrie avec la comparaison 16-18 semble assurée. Afin de faire ressortir l'imposture, il faut spécifier sens et signification de *funs* et de *vanz*.

FUNS

Très peu de critiques se sont hasardés à une interprétation des termes. La citation suivante illustre bien une attitude typique envers ce passage :

I cannot really offer any solution to the problem
of identifying the terms of reference here, but the
structure of the comparison seems clear enough, and
line 13 is surely to be taken, as determinative,
with *li funs*. One is naturally tempted to think of
an otherwise unattested derivative of *favonius* (66).

Au premier abord, la comparaison semble transparente, mais les choses se gâtent lorsque la question est examinée en détail. TL et G ignorent *funs* en tant que vent, seuls les sens inadéquats de "fumée" et de "corde" sont attestés. De même, le FEW n'enregistre, sous la graphie *fun*, que les dérivés du lat. *funis* (corde) et du lat. *fumus* (fumée). Le REW (67) n'en dit pas davantage. Selon les dictionnaires de Raynouard et de Levy (68), un mot provençal phonétiquement et sémantiquement proche de *funs* est inexistant. Dans l'ALF (69), on ne retrouve aucune trace de *funs* en tant que vent. L'article de grand intérêt que M. Alleyne a consacré aux noms des vents ne le signale pas non plus (70).

Si tous ces ouvrages de référence ignorent le *funs* en tant que vent, on est en droit de s'interroger sur l'exactitude de la leçon *li funs*. Trois mss. seulement ont conservé le prologue: B.N. fr. 794 (la copie de Guiot), B.N.fr. 12560 et Excurial M. III. 21. Si nous n'avons pas consulté le ms. de l'Escorial, ceux de la B.N. attestent la leçon *li funs* (71).

Passons aux éditeurs et traducteurs. Roques, au glossaire de son édition, met "souffle tiède de printemps" (p. 236). Frappier traduit par "le zéphir" avec minuscule (1e éd., p. 19; 2e éd. p. 27). Foerster, dans les *Anmerkungen*, se demande: "*Was mag dieser funs sein? Der Föhn?*" (p. 361). Il écarte d'abord la conjecture qui consisterait à prendre *funs* pour une variante graphique de *fum*: "*fun (fūmum) kann es nicht sein; zudem wird ausdrücklich gesagt, li funs qui vante an mai ou an avril, es muss daher fun selbst ein Wind sein*" (p. 361). De même, *li funs* n'est pas à identifier à le *fun* de *funis* (p. 361). Finalement, Foerster essaie d'identifier *li funs* à l'allemand *der Föhn*:

Wie bekannt, weht der Föhn besonders im Frühjahr ;
damit also ist Z. 13 Qui vante an mai ou an avril
vollkommen im Einklang. Was nun den ersten Rang an-
betrifft, der von Kristian diesem seinem Wind zu-
gewiesen wird, so kann dies nur in seiner Eigen-

schaft des lieblichen Frühlingsbringers, des trockenen, warmen Windes, der die Blüte mit sich führt, liegen (72).

Etant donné que le *Föhn* souffle dans la région alpine, Foerster se demande si ce vent se fait sentir dans le nord de la France. Il croit à cette possibilité, vu qu'on le sent encore en Rhénanie, mais doit bien avouer que ni en ancien français ni en ancien provençal un terme proche de *funs* n'est attesté: "*Das Wort müsste etwa feoin oder feoign lauten, nach meinem Umlautgesetz auch feün - aber kein Text hat das Wort erhalten*" (p. 362). Autant dire que *li funs* désignant un vent est un hapax en ancien français. Nous en retenons que, pour Foerster, le *foehn* est un vent printanier, plus particulièrement un *lieblicher(e) Frühlingsbringer*, qui peut souffler en France. Si en ancien français, un mot phonétiquement proche de *funs* n'est pas attesté, il aurait pu l'être.

Ces conclusions ont été remises en cause par Jean Rychner, qui propose de voir dans *li funs* "non pas le nom d'un vent particulier déterminé par sa spécificité, mais un nom générique, déterminé seulement par la relative suivante" (73). Toujours selon Rychner, *funs* signifiait aussi "vapeur" et pouvait désigner la respiration, ce qui l'amène à supposer que, en utilisant une métaphore, Chrétien pouvait dire "que la comtesse dépassait les autres femmes comme les haleines, les souffles tièdes d'avril ou de mai dépassent les autres vents" (74).

Ces assertions n'entraînent pas la conviction. Foerster avait déjà souligné que le verbe *vanter*, au sens de "souffler", requiert comme sujet un vent (p. 361). Or, à un premier niveau, "la vapeur", "les haleines" ne satisfont pas à cette exigence. C'est pourquoi il faut recourir à la métaphore pour passer du souffle en tant que "mouvement de l'air que l'on produit en expirant avec une certaine force" à un "mouvement naturel (de l'air) dans l'atmosphère" (75). De plus, Rychner laisse beaucoup trop dans le vague les valeurs - positives? - de *funs*. Comment en arrive-t-il à affirmer que "le texte présente (*li funs*) comme la douceur même" (76)? Rien ne plaide en faveur d'une telle assertion. Et c'est à nouveau la tendance à ignorer le statut de ces comparaisons rapportant les propos incongrus d'un *losengier* qui fait surface! En outre, nous soupçonnons fort que Rychner est largement tributaire d'un article d'A. Mussafia (77) et du compte rendu qui en a paru dans la *Romania*. Admettant que tous les manuscrits remontent à un original fautif, Mussafia avait proposé de lire: *la dame qui passe / Totes celes qui sont vivans / Tant con le fun* (ms. *li funs*) *passé li venz* (mss. sauf T les v.) / *Qui vante an mai ou an avril*. Il faudrait comprendre que "la comtesse surpasse toutes les dames autant que la brise (embaumée) de mai surpasse la fumée" (78). Si la correction de Mussafia n'a

guère été suivie, la "brise embaumée de mai" semble bien avoir mené une vie souterraine jusqu'à nos jours, même si on ne se rappelait plus qu'à l'origine on rendait par là *vanz* et non *funs* !

J. Frappier, lui, a maintenu "le zéphyr" dans les deux éditions de sa traduction. A en croire Littré, le zéphyr, avec minuscule, équivaut à "Tout souffle de vent doux et agréable". C'est une autre traduction inspirée vaguement par Mussafia et qui laisse dans le flou le sens exact de *funs*. Contrairement à J. Rychner, J. Frappier et M. Roques, nous sommes d'avis que *li funs* ne peut désigner qu'un vent bien déterminé, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, le contexte exige qu'un "objet d'élection l'emporte sur d'autres objets du même genre" (79). Or, "objet d'élection" nous semble nécessairement impliquer "spécificité". Ensuite, *li funs* est accompagné d'une relative déterminative. Essayons de justifier ce choix.

Syntaxiquement, en ancien français, une déterminative séparée de son antécédent était possible, J. Rychner lui-même nous le rappelle (80). En revanche, il est vrai que la déterminative est d'autant moins probable que l'antécédent est spécifique. Mais pour ce qui est du sens, une relative explicative est douteuse puisqu'elle présupposerait une adéquation entre *funs* et "souffler en mai ou en avril", ce qui ne saurait se démontrer d'aucune façon. La déterminative implique que c'est du *funs* particulier des mois de mai ou d'avril qu'est rapprochée la comtesse.

Ce vent bien déterminé, pourrait-il être le *Föhn*? J. Rychner a objecté, à juste titre, selon nous, que ce dernier est en vérité un vent "déprimant et migraineux" (81) et non pas un *liebliche(r) Frühlingsbringer*. Mais cette objection judicieuse, loin de nous dissuader de suivre Foerster, nous incite précisément à croire en ses vues. Nous sommes à la recherche de la discordance dans les paroles du *losengier*. Or, l'incompatibilité entre le texte et la réalité serait de taille si nous pouvions prouver que le *funs*, présenté comme surpassant tous les autres vents, serait en réalité fort malsain.

La définition donnée par THLL (82) pour *favonius*, étymon de *Föhn*, révèle d'abord que *favonius*, c'est le nom du vent d'ouest (*nomen venti cardinalis occidentalis*); rarement et tardivement, il désigne aussi des vents d'ouest collatéraux, par exemple le vent du sud-ouest (*raro et sero de aliis occidentalibus ventis finitimis*, ex. anglosaxon *uuestsuduwind*). Ensuite, le *favonius* marque le début du printemps et enfin, il souffle à partir des ides de février - soit le 13 février - avant le mois de mars (*cum favonii spirare coeperunt, id est tempus ab idibus Februariis ante Martium mensem*). Remarquons

que la période où souffle le *favonius* ne correspond pas du tout à celle pendant laquelle le *funs* est censé souffler.

Penchons-nous sur le dérivé de *favonius* en allemand: *der Föhn*. Pour la période la plus ancienne, Starck et Wells le définissent ainsi: "fōnno, phōnno, sw. *m. (...) sehr warmer Südwind, Föhn, Wirbelwind*" (83). Alors que le *favonius* était d'abord le vent d'ouest et que, tardivement, il a commencé à désigner aussi des vents d'ouest collatéraux, le *fonno* est un vent du sud. Dès lors, deux traditions distinctes ont pu exister concurremment au moyen âge: d'une part, le sens original de *favonius*, "vent d'ouest", dont témoigne *favoni*, emprunt en ancien provençal (84), d'autre part, le sens de *fonno*: "vent du sud très chaud".

De l'ancien haut allemand au moyen haut allemand, le sens de *fonno*, maintenant noté *foenne*, *founne*, *phounne*, n'a guère évolué: "*schwaches femin., südwest, südwind (...) aus lat. favonius*" (85). et "*heiss zu Tal stürzender Südwind, ahd. phonno, mhd. foenne 'Regen-, Tau-, Wirbelwind'*" (86).

Pour l'allemand moderne, Duden affirme que le *Föhn* souffle "*im Frühjahr*" et que c'est un vent du dégel (87), ce qui pourrait s'accorder avec le v. 13 qui vante *en mai ou en avril*. Mais du point de vue géographique, les effets du *Föhn* restent limités à la région alpine. De plus, Duden fait état des propriétés malsaines du *Föhn* ("*der wegen seiner ungünstigen Wirkung auf körperliches und seelisches Befinden berüchtigt ist*"). En allemand moderne, il existe même le mot *Föhnkrankheit*: "*die Med. Krankheit, die in Gebirgsgegenden bei Föhn auftritt und besonders zur Herabsetzung der Leistungsfähigkeit führt*". Bref, contrairement à ce que croyait Foerster, le *Föhn* est bien un vent "déprimant et migraineux". Nous ne pouvons pas croire que cet effet néfaste du *Föhn* sur la santé fût inconnu à l'époque de Chrétien, d'autant moins que l'homme du moyen âge était, plus que nous, exposé aux caprices du climat...

En conclusion, le *Föhn* est un vent du sud ou du sud-ouest, sec, chaud et violent, qui amène le dégel. Il est mal famé à cause de son influence défavorable sur la santé physique et morale: il provoque la *Föhnkrankheit*, qui mène à la réduction du potentiel de travail. Ses effets sont limités aux versants septentrionaux de la région alpine. Il est impossible qu'il se fasse sentir en Champagne (88).

Quelles peuvent être les relations phonétiques entre li *funs* et le *Föhn*? Foerster avait pensé à un dérivé de *favonius* phonétiquement proche de *funs*. Le résultat phonétique en ancien français du groupe *-ōnius* en tant que tel nous est mal connu. Les

grammaires de Nyrop et de Schwan-Behrens n'en font pas état (89). Dans son étude phonétique et morphologique de la langue de Chrétien, Foerster ne réfère ni au *funs*, ni à son *Umlautgesetz* (90). Dans un article de W. Meyer-Lübke, nous avons retrouvé un seul renvoi à cette "loi" et c'est pour conclure que *funs* doit provenir d'un tout autre étymon que *favonius* (91). Et, en effet, les exemples lat. *tēstīmōnium* et *cīcōnia*, qui ont donné en ancien français resp. *tesmoin* (attesté depuis l'époque de Chrétien) et *soingne* (attesté depuis le XIII^{ème} s.) témoignent qu'on est loin d'un résultat phonétique *-uns* pour le groupe *-ōnius*. Enfin, l'étude d'A. Getzler sur la langue de Chrétien ne traite pas du o latin suivi de nasale (92).

Pour notre part, nous nous demandons si *funs* ne constitue pas un emprunt au moyen haut allemand. Etant donné que la prononciation de *foenne* serait à peu près (fōen[●]), *foenne* et *funs* se ressembleraient phonétiquement. De la même façon, *cisemus* (*Lancelot*, éd. Roques, v. 4582 et *Yvain*, éd. Roques, v. 1115) est phonétiquement proche de l'ancien haut allemand *zisimus*, dont il provient (93).

Plusieurs objections pourraient être avancées contre cette hypothèse. La première serait peut-être que *foenne* est un mot féminin en moyen haut allemand (V. Lexer), alors que *funs* est du masculin. Mais tant le *fonno* (ancien haut allemand, V. Starck et Wells) que le *Föhn* (allemand moderne, V. Duden) sont du masculin, ce qui suggère qu'il y a eu du flottement à ce sujet. Une objection plus sérieuse serait peut-être le manque d'emprunts similaires. Mais il existe un exemple notoire d'emprunt aux langues germaniques, dans le domaine de la géographie au sens large: le système des points cardinaux tel que nous le connaissons en français moderne (94). Enfin, comment peut-on expliquer que Chrétien mentionne le nom d'un vent inconnu dans le nord de la France? Selon P. A. Becker, qui a examiné les rapports entre la Champagne et l'Empire germanique, il est évident que Chrétien a eu une connaissance superficielle, mais réelle de la géographie allemande, même s'il ne s'est jamais rendu Outre-Rhin (95). Rappelons encore que les foires de Champagne ont dû attirer des marchands et voyageurs de toute l'Europe.

Si *funs* est phonétiquement emprunté au moyen haut allemand *foenne*, son sens devrait l'être aussi (96). A supposer que les caractéristiques du *Föhn* à l'heure actuelle ne diffèrent en rien de celles de la *foenne* au moyen âge, li *funs* serait un vent du sud malsain qui exerce une influence néfaste sur la santé physique et mentale de l'homme, méritant ainsi pleinement les épithètes de "déprimant" et de "migraineux". Mais l'emprunt de *funs* n'est qu'une hypothèse. Afin d'en éprouver la validité, il faut examiner quelque peu les *vanz* du v. 12.

VANZ

Le *losengier* compare la comtesse de Champagne à *li funs*, vent superlatif à première vue, alors que les autres dames sont comparées à *les vanz*, de moindre degré. A première vue, la symétrie avec la comparaison 16-18 est assurée:

v. 10-13

<i>dame</i>	>	<i>totes celes vivanz</i>
<i>funs</i>	>	<i>vanz</i>

v. 16-18

<i>jame</i>	>	<i>pelles et sardines</i>
<i>comtesse</i>	>	<i>reïnes</i>

Or, il existe une discordance de premier ordre entre elles: on ne voit pas très bien de quelle façon les *vanz* pourrait s'intégrer dans ce contexte à forte connotation laudative.

A notre sens, il existe une signification positivement connotée pour *vanz* en ancien français; selon W. Rothwell, *vent* peut désigner le sud ou le vent du sud:

The use of *vent* in the sense of "south" of "south wind" was by no means limited to Flanders. In the east of France it is found in the *Cartulaire des comtes de Bourgogne* as early as 1227 (...) (97)

Peut-on savoir si *vent* a pu désigner le vent du sud en Champagne à l'époque de Chrétien de Troyes? Les ouvrages qui permettraient de trancher cette question font défaut: "*L'ALF* ne fournit pas les noms des vents pour la région au Nord de la Loire (...) Et cette lacune n'est qu'en partie comblée par l'*ALW*, par l'*Atlas des Parlers des Vosges* (Bloch) et par quelques lexiques patois" (98). Deux indications, l'une d'ordre spatial, l'autre d'ordre temporel, suggèrent que notre hypothèse n'est pas impossible: "Par contre, *vent* désigne en quelques localités wallonnes le vent du Sud (Cf. l'*ALW*, III, p. 128)" (99). *Vent* signifiant "vent du sud" est une création du midi de la France, plus particulièrement du domaine franco-provençal; si ce sens a pu s'étendre jusqu'en Flandre et jusqu'en Wallonie, il peut aussi avoir existé en Champagne. D'autre part, cette acception est déjà attestée dans les chartes du Xème s. (100).

Puisque le vent du sud peut être favorablement connoté dans le nord de la France, du même coup, nous aurions un supplément d'argument pour notre hypothèse sur *li funs*, car le *Föhn* est aussi un vent du sud. Ainsi, le V. 12, à un premier niveau, pourrait signifier "Tout comme *li funs* dépasse en valeur les autres vents du sud".

Quoique incertaines, deux conclusions se dessinent au sujet de l'échelle des valeurs du *losengier* et de celle de la réalité médiévale. Premièrement, nous aboutissons en général à l'inexistence du *funs*, ce qui signifie une fois de plus que la dame est assimilée à quelque chose d'irréel. La mise sur échelle selon la réalité du moyen âge se trouve donc court-circuitée: il n'y a pas moyen d'établir une "hiérarchie" entre *funs*, c'est-à-dire, entre quelque chose d'inexistant et *vanz*. Par conséquent, il en va de même que pour la gradation entre *dame* et *totes celes vivanz*. Deuxièmement, au cas où *funs* serait un emprunt au moyen haut allemand, possibilité réelle, mais non démontrable, le vent serait malsain, générateur de maladie. Dans ce cas, l'échelle des valeurs resterait indécise:

v. 10-13

totes celes vivanz > ? *dames*

vanz > ? *funs*

Cette solution pourrait faire ressortir l'ironie, permettant ainsi d'assimiler cette comparaison à la précédente.

Notre hypothèse implique que le terme *funs*, ainsi que son référent, soient inconnus au lecteur du roman. C'est là sans doute un moyen habile pour dénoncer la préciosité du *losengier*, qui ne va pas seulement jusqu'à amasser des mots rares dont l'agencement ne tient pas debout (v. 16-18), mais qui, à l'instar d'un Arnaut Daniel, va jusqu'à "forger" lui-même ses propres termes. A notre sens, le v. 10 sert de double avertissement au lecteur: d'une part, il le prépare aux incongruités du *losengier*, d'autre part, il appelle son attention sur le contenu global du prologue, déterminé formellement par trois comparaisons et par les relations subtiles entre elles.

INTERPRETATION DU PROLOGUE

Les v. 1-6 font figure d'entrée en matière. Déjà au v. 6, le texte bifurque. Le mot-clé, c'est *losange*: Chrétien veut démontrer que ses louanges de la comtesse de Champagne sont sincères. Afin de mettre en évidence la différence entre mensonge et vérité, Chrétien avance deux spécimens de fausses louanges qu'un *losengier* pourrait adresser à la comtesse (v. 7-20). Le but apparent de Chrétien, c'est de dissiper tous les soupçons sur la sincérité de la comparaison des v. 21-23 et sur la suite du prologue.

Mais grâce à nos recherches, il est assez facile de démontrer que Chrétien est un *losengier* lui-même: d'abord, il affecte de ne pas en être un en prétendant ne pas raconter de mensonges ni d'incongruités; ensuite, il se porte garant de la vérité

des paroles du *losengier*. Or, celles-ci se révèlent inexactes par rapport à la réalité médiévale – dans la comparaison v. 16-18 – et, à deux reprises, incongrues. Donc, si Chrétien garantit la vérité de ce qui est manifestement faux, il trompe ses lecteurs, y compris sa dédicataire.

Il en résulte que, loin de dissiper les soupçons au sujet de la comparaison des v. 21-23, les v. 7-20 en révèlent précisément le caractère spécieux. Etant donné que les deux comparaisons précédentes suggèrent un message contraire à celui exprimé à première vue, il en sera de même pour les v. 21-23. Dès lors, "Mais j'affirmerai sans plus que son commandement agit dans cet ouvrage avec plus d'effet que l'apport de mon talent et de mon labeur, quels qu'ils soient" (101) sera renversé en son contraire (102).

Le contenu de la dernière comparaison est étrangement rappelé par les vers finals du prologue: le *sans* et la *painne* (v. 23) de l'auteur se retrouvent aux vers 28-29:

et il s'antremet
28 de panser, que gueres n'i met
 fors sa painne et s'antancion

Enfin, ses *comandemenz* (v. 22) est explicité aux v. 26-27: *matiere et san li done et livre la contesse*. Il s'ensuit que les vers finals du prologue et la troisième comparaison sont à interpréter de la même façon. Si le talent et l'application de l'auteur font davantage pour son oeuvre que l'ordre de la comtesse – consistant en une *matiere* et un *san*, – il est normal que l'auteur mette davantage dans son oeuvre que sa peine et son application. Il est donc fort probable que Chrétien y ait mis son propre *san*, par exemple en y introduisant les phénomènes multiformes de l'ironie.

Rétrospectivement, les v. 3-6 ne sont pas neutres non plus. Quel que soit l'ordre que la comtesse ait pu donner, Chrétien suggère qu'il n'a pas été son dévoué inconditionnel.

Ceci nous amène à la question de savoir quel ordre la comtesse a donné, quelle *matiere* et quel *san* elle a pu fournir à Chrétien. Alors que cette question relève de la conjecture, il existe une étonnante unanimité à ce sujet. Marcelle Altieri a raison d'affirmer qu'"Il est en général accepté que la comtesse a fourni à Chrétien l'histoire de l'adultère commis par Guenièvre (*matière*) et le thème de l'amour courtois (*san*)" (103). Ce consensus est allé jusqu'à effacer le manque de preuves objectives à ce sujet: "Il n'est pas discutable que le "*san*" et la "*matière*" "*donnés*" par la comtesse, ce sont

les théories et les illustrations de l'amour courtois" (104). En réalité, tout comme nous ne savons rien de l'homme que fut Chrétien de Troyes, nous ne savons tout simplement pas quelle était la matière de la *Charrete*.

Si le prologue ne nous est pas utile à ce sujet, il nous rend service à bien des égards. Ainsi, nous avons observé que, au niveau de la réalité extra-textuelle, la comtesse est comparée à une pierre précieuse spécifique inexistante (v. 16-18). Aux v. 10-13, la probabilité est grande qu'elle est assimilée à un vent inexistant, du moins en Champagne. Est-ce insinuer que cette dame serait "inexistante", c'est-à-dire insaisissable, ou encore, pas très raisonnable? Si la comtesse n'est pas très raisonnable, comment peut-elle l'être autrement qu'en "passant commande" d'un roman au sujet "impossible": le *Chevalier de la Charrete*? Comme l'a souligné E. I. Condren, le *Chevalier de la Charrete*, c'est un nom impossible (105). Ce titre ironique, consistant en un agencement de deux termes incompatibles, fait prévoir un roman ironique (106), dans lequel l'amour troubadoursque sera présent en filigrane.

Puisque le début d'un ouvrage est le lieu par excellence pour glisser des effets qui conditionnent l'attitude du lecteur envers la suite (107), et que dans des romans à structure ironique la tonalité de base est évoquée dès le début (108), nous estimons que Chrétien a voulu que le prologue prépare le lecteur à lire son livre (v. 25) d'une façon particulière: à cause des effets de l'ironie, toute vérité au niveau textuel pourra en tout temps se renverser en son contraire. Nous espérons démontrer dans une publication suivante que l'amour adultère qu'éprouve Lancelot pour Guenièvre, et qui est censé illustrer la doctrine de la *fine amor*, est en vérité la cible privilégiée des procédés ironiques mis en oeuvre par Chrétien.

Jan JANSSENS
Aspirant du Fonds National
de la Recherche Scientifique
(Belgique)
UNIVERSITE DE GAND

NOTES

* Cette contribution a été composée indépendamment d'une publication récente portant sur le même sujet de Karl D. UETTI, *Autant en emporte "li funs": remarques sur le prologue du "Chevalier de la charrette" de Chrétien de Troyes*, dans *Romania* 105 (1984), p. 270-291. - Le présent article est basé essentiellement sur un chapitre d'un mémoire de licence inédit, intitulé *Aspects du vocabulaire laudatif et dépréciatif dans le "Chevalier de la Charrete"*. Contribution à une étude de l'ironie, Gand, 1982. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers M. le Professeur J. THOMAS, notre promoteur, qui nous a également apporté une aide précieuse dans la mise au point de la présente étude.

1 - Wendelin FOERSTER, éd., *Christian von Troyes sämtliche erhaltene Werke... "Der Löwenritter (Yvain)"*, Halle, Max Niemeyer, 1887, réimpr.: Amsterdam, Rodopi, 1965, p. XXIV; - Gaston PARIS (Cligès), dans *Mélanges de littérature française du moyen âge présentés à Gaston Paris*, Paris, Champion, 1912, p. 267; - Michel PASTOUREAU, *La vie quotidienne en France et en Angleterre au temps des chevaliers de la Table ronde (XII-XIIIèmes siècles)*, Paris, Hachette, 1976, p. 191.

2 - Alison ADAMS, *Chrétien de Troyes et l'art de la mystification*, dans *Studia Neophilologica* 51 (1979), p. 295-304 (p. 299).

3 - V. Douglas KELLY, *Sens and Conjointure in the "Chevalier de la Charrette"*, La Haye - Paris, Mouton, 1966 (*Studies in French Literature* 2) p. 17-19.

4 - Wendelin FOERSTER, éd., *Christian von Troyes sämtliche erhaltene Werke... "Der Karrenritter (Lancelot)"*, Halle, Max Niemeyer, 1899, réimpr.: Amsterdam, Rodopi, 1965, p. LXXIV-LXXVI; - IDEM, *Kristian von Troyes Wörterbuch zu seinen sämtlichen Werken*, Halle, Max Niemeyer, 1914 (*Romanische Bibliothek* 21), p. 44, 73; - Jean FRAPPIER, *Chrétien de Troyes. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Hatier, 1957 (*Connaissance des Lettres* 50), p. 124; - Paul ZUMTHOR, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI-XIVèmes siècles)*, Paris, P.U.F., 1954, p. 196.

5 - Moshé LAZAR, *Amour courtois et "Fin' Amors" dans la littérature du XIIème siècle*, Paris, Klincksieck, 1964, (*Bibliothèque française et romane, série C*, 8) p. 235.

6 - Jean DEROY, *Chrétien de Troies et Godefroy de Leigni, conspirateurs contre la Fin'Amor adultère*, dans *Cultura Neolatina* 38 (1978), p. 67-78 (p. 67).

7 - Peter HAIDU, *Aesthetic Distance in Chrétien de Troyes: Irony and Comedy in "Cligès" and "Perceval"*, Genève, Droz, 1968, p. 64; - Josiane DECREVEL, *Irony in Chrétien de Troyes' uses of the 'merveilleux'*, dans *Parergon* 25 (1979), p. 19-23 (p. 19).

8 - V. Karina H. NIEMEYER, *A Rhetorical Study of the Exordia of the "Romans Courtois"*, Indiana University, 1964, Ann Arbor, University Microfilms, 1964; - Jean RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la Charrette"*, dans *Vox Romanica* 26 (1967), p. 1-23; - IDEM, *Le prologue du "Chevalier de la charrette" et l'interprétation du roman*, dans *Mélanges Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, 1969, p. 1121-1135; - IDEM, *Encore le prologue du "Chevalier de la charrette"*, dans *VRo* 31 (1972), p. 263-271; - Tony HUNT, *The Rhetorical Background to the Arthurian Prologue*, dans *Forum for Modern Language*

Studies 6 (1970), p. 1-23; - IDEM, *Tradition and Originality in the Prologues of Chrétien de Troyes*, dans *FMLS* 8 (1972), p. 320-344; - Jean FRAPPIER, *Le prologue du "Chevalier de la Charrette" et son interprétation*, dans *Romania* 93 (1972), p. 337-377; - Marie-Louise OLLIER, *The Author in the Text: The Prologues of Chrétien de Troyes*, dans *Yale French Studies* 51 (1974), p. 26-41.

9 - J. RYCHNER, *Encore le prologue...*, *Art. cit.*, p. 263.

10 - J. FRAPPIER, *Le prologue du "Chevalier de la Charrette" ...*, *Art. cit.*, p. 342.

11 - Le texte utilisé est essentiellement celui de Mario ROQUES, *Les romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de GUIOT (B.N. fr. 794)*, III, *Le Chevalier de la Charrette*, Paris, Champion, 1958 (C.F.M.A. 86), dont nous avons atténué les défauts en adoptant la liste des changements textuels apportés par J. FRAPPIER telle qu'elle se présente dans la deuxième édition de sa traduction (*"Le Chevalier de la Charrette (Lancelot)"*). *Roman traduit de l'ancien français*, Paris, Champion, 2ème éd., 1967, p. 19-25).

12 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 6.

13 - Gilbert DURAND, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, s.l., Bordas, 1969 (Collection Etudes Supérieures, série verte, 14) p. 233.

14 - W. FOERSTER, éd., *Kristian von Troyes "Erec und Enide"*, Halle (Saale), Max Niemeyer, 2ème éd., 1909 (Romanische Bibliothek 13); - IDEM, éd. *Kristian von Troyes "Cligés"*, Halle (Saale), Max Niemeyer, 3ème éd., 1910 (Romanische Bibliothek 1); - M. ROQUES, *Le Chevalier de la Charrette*, *Ed. cit.*; - IDEM, éd., *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, Paris, Champion, 1960 (C.F.M.A. 89); - Félix LECOY, éd., *Le Conte du Graal (Perceval)*, Paris, Champion, 1975 (C.F.M.A. 100 et 103).

15 - V. Thierry MIGUET, *L'escarboucle médiévale, pierre de lumière*, dans *Marche romane* 29, 3-4 (1979), p. 37-60 (p. 40, 42, 56-57).

16 - Du moins selon la *Vulgate*. Nous nous référons à la *Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem...*, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 2ème éd. 1975 (1ère éd. 1969).

17 - Edmont FARAL, *Les arts poétiques du XIIème et du XIIIème siècle. Recherches et Documents sur la technique littéraire du Moyen Age*, Paris, Champion, 1971, p. 360.

18 - Ernst Robert CURTIUS, *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, trad. Jean BREJOUX, Paris, P.U.F., 1956, p. 62.

19 - Adolf TOBLER et Erhard LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung; Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1915 e.s. (10 vols. parus); - Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXème au XVème siècle*, Paris, F. Vieweg, 1880-1888; E. Bouillon, 1889-1902, réimpr. : Kraus Reprint, 1961 (10 vols.).

20 - Léopold PANNIER, éd., *Les Lapidaires français du moyen âge des XIIème, XIIIème et XIVème siècles*, Paris, Vieweg, 1882 (Publications de l'Ecole des Hautes Etudes 52), réimpr.: Genève, Slatkine Reprints, 1973; - Paul MEYER, éd., *Les plus anciens lapidaires français*, dans *Rom* 38 (1909), p. 44-70, 254-285 et 481-552; - Paul STUDER et Joan EVANS, éd., *Anglo-Norman Lapidaries*, Paris, Champion, 1924, réimpr.: Genève, Slatkine Reprints, 1976; - Léon BAISIER, *The Lapidary Chrétien. Its Composition, Its Influence, Its Sources*, Washington, The Catholic University of America, 1936 (The Catholic University of America Publications of the Department of Romance Languages and

Literatures 14); - Louis MOURIN, éd., *Les lapidaires attribués à Jean de Mandeville et à Jean à la Barbe*, dans *Romanica Gandensia* 4 (1956), p. 159-191; - John M. RIDDLE, éd., *Marbode of Rennes' (1035-1123) "De lapidibus". Considered as a medical Treatise, with Text, Commentary and C.W. King's Translation, together with Text and Translation of Marbode's minor Works on Stones*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1977 (*Sudhoffs Archiv, Zeitschrift für Wissenschaftsgeschichte*, Beiheft 20).

21 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 30.

22 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 5.

23 - *Ibid.*, note 23.

24 - Emmanuel WALBERG, éd., *Le Bestiaire. Texte critique publié avec introduction, notes et glossaire*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (Réimpression de l'édition de Lund et Paris, 1900), p. 1.

25 - W. FOERSTER, éd., *Kristian von Troyes "Erec und Enide"...*, *Ed. cit.*

26 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 6.

27 - U. T. HOLMES, Jr., CR de J. FRAPPIER, *Trad. cit.*, dans *Speculum* 38 (1963) p. 334-338 (p. 336).

28 - Mot attesté dans le Littré (V. *Infra*).

29 - J. M. RIDDLE, *Ed. cit.*, p. 84.

30 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 64-65.

31 - *Id.*, p. 108.

32 - L. MOURIN, *Art. cit.*, p. 180-181.

33 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 193-194.

34 - V. L. MOURIN, *Art. cit.*, p. 172-186.

35 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 275.

36 - V. M. ROQUES, *Ed. cit.*, p. 239; - J. FRAPPIER, *Trad. cit.*, le éd., p. 19 et 2ème éd., p. 27; - IDEM, *Le prologue du "Chevalier de la Charrette" ...*, *Art. cit.*, p. 338.

37 - Walther von WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Fritz Klopp Verlag; Leipzig - Berlin, B. G. Teubner; Bâle, Helbing et Lichtenhahn; Bâle, R. G. Zbinden, 1928 e.s. (24vols. et quelques fascicules parus).

38 - J.M. RIDDLE, *Ed. cit.*, p. 46-48.

39 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 38-39.

40 - *Id.*, p. 86-89.

41 - *Id.*, p. 99 et 110.

42 - *Id.*, p. 165-166.

- 43 - L. PANNIER, *Ed. cit.*, p. 88-91.
- 44 - *Id.*, p. 120-121.
- 45 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 123-124.
- 46 - *Id.*, p. 143.
- 47 - L. MOURIN, *Art. cit.*, p. 182.
- 48 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 268-270.
- 49 - L. PANNIER, *Ed. cit.*, p. 242, 259-261 et 283.
- 50 - P. MEYER, *Art. cit.*, p. 66.
- 51 - L. PANNIER, *Ed. cit.*, p. 279.
- 52 - J. M. RIDDLE, *Ed. cit.*, p. 48.
- 53 - *Id.*, p. 120 et 127.
- 54 - *Id.*, p. 122-123.
- 55 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 39.
- 56 - *Id.*, p. 86-87 et 73.
- 57 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 110-111.
- 58 - *Id.*, p. 166.
- 59 - L. PANNIER, *Ed. cit.*, p. 90-91.
- 60 - *Id.*, p. 121.
- 61 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 269-270.
- 62 - L. PANNIER, *Ed. cit.*, p. 242, 259-261 et 279-281.
- 63 - E. WALBERG, *Ed. cit.*, p. 108.
- 64 - P. STUDER et J. EVANS, *Ed. cit.*, p. 39.
- 65 - Peter HAIDU, *Au début du roman, l'ironie*, dans *Poétique* 9 (1978), p. 443-466 (p. 445).
- 66 - T. HUNT, *Tradition and Originality....*, *Art. cit.*, p. 341, note 41.
- 67 - W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter, 3ème éd., 1935.
- 68 - François - J.-M. RAYNOUARD, *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours, comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, Heidelberg, Winter, 1928 (Réimpression de l'original publié à Paris, 1836-1845) (5 vols.); - Emil LEVY, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards "Lexique roman"*, Leipzig, Reisland, 1894-1924 (8 vols.).

69 - J. GILLIERON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902-1909, Table 1912, Suppléments 1920 (33 fasc.).

70 - M. ALLEYNE, *Les noms des vents en gallo-roman*, dans *Revue de linguistique romane* 25 (1961), p. 75-136 et 391-445.

71 - Nous remercions M. Philippe VERELST, assistant à l'Université de Gand, d'avoir contrôlé à notre intention ces deux mss.

72 - W. FOERSTER, *Ed. cit.*, p. 362.

73 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 4-5.

74 - *Id.*, p. 5.

75 - Définitions du *Petit Robert*.

76 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 4.

77 - Adolf MUSSAFIA, *Zur Kritik und Interpretation romanischer Texte. Fünfter Beitrag: "Der Karrenritter (Lancelot)"*, Vienne, Gerold, 27 p. (extrait des Comptes rendus de l'Académie impériale des Sciences de Vienne, Philologisch - Historische Klasse 143).

78 - Dans *Rom* 31 (1902), p. 167-168.

79 - J. RYCHNER, *Le prologue du "Chevalier de la charrette"*, *Art. cit.*, p. 4.

80 - *Id.*, p. 5.

81 - *Id.*, p. 4.

82 - *Thesaurus Linguae Latinae. Editus auctoritate et consilio academiarum quinque germanicarum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis, Lipsiae in Aedibus, B. G. Teubneri*, 1900 - (publication en cours).

83 - Taylor STARCK et John C. WELLS, *Althochdeutsches Glossenwörterbuch (mit Stellennachweis zu sämtlichen gedruckten althochdeutschen und verwandten Glossen)*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1975 (Dritte Lieferung).

84 - V. FEW sous *favonius*.

85 - Matthias LEXER, *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch, zugleich als Supplement und Alphabetischer Index zum Mittelhochdeutschen Wörterbuch von Benecke - Müller - Zarnke*, Leipzig, S. Hirzel, 1872-1878 (3 vols.).

86 - Friedrich KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin, Walter De Gruyter & Co, 1967 (20 Aufl.).

87 - DUDEN, *Das grosse Wörterbuch der deutschen Sprache*, Mannheim - Vienne - Zürich, Bibliographisches Institut, Dudenverlag, 1976.

88 - C'est ce qui explique que ni le vent du sud, ni le vent du sud-est ne sont appelés *funs* en Champagne. V. Henri BOURCELOT, *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1966 -, vol. I: *Le Temps - La Terre* (3 vols. parus).

89 - Kristoffer NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Leipzig, New York, Paris, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, 5ème éd., 1967 (6 vols.);

- Eduard SCHWAN et Dietrich BEHRENS, *Grammaire de l'Ancien Français*. Traduction française par Oscar BLOCH, Leipzig, Reissland, 1932 (2 vols.).

90 - W. FOERSTER, éd., *Christian von Troyes sämtliche Werke... "Cligès"*, Halle, Max Niemeyer, 1884, réimpr.: Amsterdam, Rodopi, 1965, p. LIII - LXXV.

91 - W. MEYER-LUBKE, *Ital. "uscio", frz. "huis"*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 25 (1901), p. 355-358 (p. 357 en note.).

92 - Adele GETZLER, *Beiträge zur Kenntnis der Sprache Christians von Troyes*, dans *ZrP* 51 (1931), p. 226-248.

93 - V.U.T. HOLMES, Jr., *Art. cit.*, p. 337.

94 - V. William ROTHWELL, *Winds and cardinal points in French*, dans *Archivum Linguisticum* 7 (1955), p. 29-56 (p. 56).

95 - Philipp August BECKER, *Chrestien de Troyes und Deutschland*, dans IDEM, *Zur romanischen Literaturgeschichte. Ausgewählte Studien und Aufsätze*, Munich, Francke, 1967, p. 501-510. (L'article a paru pour la première fois en 1944).

96 - V. Robert-Léon WAGNER, *L'ancien français, points de vue, programmes*, Paris, Larousse, 1974, p. 217.

97 - W. ROTHWELL, *Art. cit.*, p. 44.

98 - M. ALLEYNE, *Art. cit.*, p. 100.

99 - *Ibid.*

100 - *Id.*, p. 437 et 116.

101 - J. FRAPPIER, *Trad. cit.*, 2ème éd., p. 27.

102 - Puisqu'un message ironique n'est jamais équivalent à sa "traduction" en termes non ambigus (V. Wayne C. BOOTH, *A Rhetoric of Irony*, Chicago, University of Chicago Press, 1974, p. 42-43), nous avons préféré ne pas le transposer en langage non équivoque.

103 - Marcelle ALTIERI, *Les romans de Chrétien de Troyes. Leur perspective proverbiale et gnomique*, Paris, Nizet, 1976, p. 134.

104 - Marie-Nöelle LEFAY-TOURY, *Roman breton et mythes courtois. L'évolution du personnage féminin dans les romans de Chrétien de Troyes*, dans *Cahiers de Civilisation médiévale* 15 (1972), p. 193-204 et 283-293 (p. 197).

105 - Edward I. CONDREN, *The Paradox of Chrétien's "Lancelot"*, dans *Modern Language Notes* 85 (1970), p. 434-453 (p. 452).

106 - V. Peter HAIDU, *Lion-Queue-Coupée. L'écart symbolique chez Chrétien de Troyes*, Genève, Droz, 1972, p. 53-54.

107 - IDEM, *Aesthetic Distance ...*, *Op. cit.*, p. 64.

108 - Beda ALLEMANN, *De l'ironie en tant que principe littéraire. Chrétien's "Cligès"*, dans *Poétique* 36 (1978), p. 385-398 (p. 393).